

Compte rendu du comité directeur de l'ACKVL

Mercredi 17 janvier 2018

Centre aquatique de St Jean de la Ruelle

Membres présents : Sandrine Pasquier, Christophe Leconte, Childéric Thoreau, Paul Tallet-Pinet, Nicolas Leconte, Stéphane Leconte, Thomas De Boysson, Christian Leconte et Jacques Précigout

Invités : Fabien Tournadre, Thierry Gérardin et Maël Poirier

Secrétaire de séance : Jacques Précigout

Début de séance : 19h05

- **Organisation des séances hebdomadaires** (suite au départ du permanent)

Comme demandé par le président, tous les responsables de séance hebdomadaire (CK, piscine et musculation) étaient présents lors de cette réunion. L'objectif était de statuer sur les devoirs et responsabilités de chacun dans le cadre de leur séance. Afin de faciliter l'organisation de ces dernières, un classeur contenant un calendrier, une liste des licenciés, un organigramme et autres documents importants a été distribué à chaque responsable. Suite aux explications du président, celui-ci a bien spécifié l'importance que tous les participants soient licenciés au club avant la séance. Dans le cas contraire, une adhésion temporaire de 5 euros par séance a été mise en place. Celle(s)-ci sera(ont) remboursée(s) à l'adhérent s'il prend une licence à l'année. La liste des adhérents sera régulièrement actualisée et envoyée à chaque responsable de séance.

La liste des responsables de séance est la suivante :

- Musculation (SDV) le mardi de 18h à 19h30 : Jacques Précigout et Nicolas Leconte
- Piscine le mardi de 20h30 à 21h30 : Thomas de Boysson et Childéric Thoreau
- CK (initiation) le mercredi de 14h à 16h15 : Thomas de Boysson et Thierry Gérardin
- CK (entraînement) le mercredi de 16h30 à 18h00 : Fabien Tournadre et Yann Dhieux
- Piscine le mercredi de 20h30 à 21h45 : Thierry Gérardin, Stéphane Leconte et Christian Leconte
- Musculation (SJR) le vendredi soir : Adeline Gérardin (à confirmer)
- CK (SJR) le samedi de 13h30 à 17h : Christian Leconte, Stéphane Leconte, Thierry Gérardin et Bruno Fouassier
- CK (SDV) le samedi de 14h à 17h30 : Nicolas Leconte et Paul Tallet-Pinet

Maël Poirier s'est aussi porté volontaire pour organiser une séance d'entraînement natation le mercredi soir pendant la séance piscine. Thierry Gérardin s'est quant à lui proposé pour prendre en charge l'apprentissage de l'esquimautage.

Toute personne souhaitant participer à l'une ou l'autre des séances proposées doit contacter l'une des personnes responsables, soit directement au début de la séance ou par téléphone au numéro affiché sur le site du club.

- **Calendrier** (version actualisée en pièce jointe et disponible sur le site)

Afin de faciliter l'organisation des prochaines sorties club jusqu'au 15 avril, plusieurs responsables ont été définis comme suit et indiqués sur le calendrier :

- Manches jeunes : Steve Bruniquel
- Sorties Loisirs = Sandrine Pasquier (Châteaudun et la Conie) et Christophe Leconte (La Sioule)
- Compétitions N3 = Nicolas Leconte
- Compétitions N2 et N1 = Fabien Tournadre

- **Entretien du matériel et gestion des adhésions**

Pour faciliter la gestion et l'entretien du matériel, ainsi que la prise en charge des adhésions, plusieurs responsables ont aussi été désignés :

- récupération des adhésions : Sandrine Pasquier, Christian Leconte, Nicolas Leconte et Paul Tallet-Pinet
- Collecte et gestion des adhésions (SJR) : Christian Leconte
- Collecte et gestion des adhésions (SDV) : Nicolas Leconte
- Entretien du camion rouge : Thomas De Boysson
- Entretien du camion jaune : Nicolas Leconte (ou Jacques Précigout, si nécessaire)
- Remorque 1 (SJR) : Thierry Gérardin
- Remorque 2 (slalom) : Fabien Tournadre
- Remorque 3 (slalom) : Maël Poirier
- Remorque 4 (slalom) : Christian Leconte
- Remorque 5 (location) : Christophe Leconte
- Remorque 6 (location) : Stéphane Leconte
- Entretien des gilets : Stéphane Leconte (une date sera prévue pour tester l'ensemble des gilets)
- Réparation des bateaux : Steve Bruniquel

Maël Poirier s'est aussi proposé pour entretenir l'électricité de l'ensemble des remorques avec l'assistance de Thierry Gérardin. Pour la réparation des barres cassées, Jacques Précigout va demander à Arnaud Goron s'il peut se libérer pour le réaliser. Chaque responsable de remorque doit prochainement faire l'état des barres qui nécessitent d'être ressoudées.

- **Assemblée générale**

Le 3 février prochain aura lieu notre assemblée générale. L'élection du bureau se fera le jour même à la suite de la clôture de l'assemblée. Christophe est en charge de l'achat des galettes et boissons pour la fin de l'AG, et Thierry Gérardin est en charge de récupérer les clés pour ouvrir la salle avant 10h, si possible vers 9h30. Suite au rapport moral du président, puis au bilan financier, les bilans d'activités seront lus par Sandrine Pasquier (section loisir), Fabien Tournadre (section slalom) et Paul Tallet-Pinet (saison estivale).

- **Divers**

- Pour faciliter l'entretien de la base CK à SDV, il sera demandé à la mairie si une partie du nettoyage pourrait être prise en charge par les employés de la ville.
- L'entrée principale du club a été modifiée. Elle se trouve maintenant côté sud (entrée du hangar à bateau) afin d'éviter de rentrer par le vestiaires des femmes, ce qui était rapidement salissant. La serrure a été vérifiée et est maintenant fonctionnelle. L'attribution des clés de la base sera révisée à la prochaine réunion du comité.
- L'organisation de la saison estivale est reportée au prochain comité directeur.
- Une descente de Loire est prévue au calendrier FFCK du 30 juin au 1er Juillet. Celle-ci a été rajoutée au calendrier du club.
- L'assemblée générale du comité départemental CK du Loiret est prévue le vendredi 26 Janvier à 19h à la maison des sports. Thomas de Boysson et Christian Leconte y représenteront l'ACKVL. Par contre, nous cherchons toujours quelqu'un pour représenter l'ACKVL à l'assemblée générale du comité régionale CK de région Centre qui aura lieu le 4 mars 2018 dans l'Eure-et-Loir (lieu à préciser).
- La prochaine réunion du comité directeur est prévue le 14 mars à 19h au centre aquatique de SJR.

La séance est levée à 21h00